

 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DU JURA</p>	<p>FICHE D'INFORMATION</p> <h1>Se rendre, téléphoner ou écrire à la Préfecture du Jura</h1>	<p>Code fiche : <b>FI RQ 1.1.1</b></p> <p>Date de dernière mise à jour : <b>23 octobre 2017</b></p>
<p>Démarche qualité</p>		<p>Page 1 / 5</p>

PRÉFECTURE du JURA  
8, rue de la Préfecture – 39030 LONS LE SAUNIER CEDEX  
Tél. : 03 84 86 84 00 – Fax : 03 84 43 42 86  
Courriel : [prefecture@jura.gouv.fr](mailto:prefecture@jura.gouv.fr) – Site internet : [www.jura.gouv.fr](http://www.jura.gouv.fr)


### Vous souhaitez ...

	<p>connaître les horaires d'ouverture au public des services de la Préfecture du Jura <b>NB : certaines démarches « cartes grises » ne sont plus traitées à nos guichets car réalisables en ligne (cf p3)</b></p>	<p>page 2</p>
	<p>nous joindre par téléphone</p>	<p>page 2</p>
	<p>nous écrire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– par courrier postal,</li> <li>– par courriel (demandes d'informations générales),</li> <li>– pour saisir les services de l'Etat</li> </ul>	<p>page 2</p>
	<p>réaliser vos démarches sans vous déplacer</p>	<p>page 3</p>
	<p>réaliser vos démarches depuis un point numérique</p>	<p>Page 4</p>
	<p>déposer une réclamation / suggestion</p>	<p>page 5</p>
	<p>solliciter un rendez-vous</p>	<p>page 5</p>

## Nos horaires d'accueil du public :

Nous vous accueillons ...	... sur site	... au téléphone
Système d'immatriculation des véhicules (cartes grises)	lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9 h 00 à 11 h 45	<div style="text-align: center;">   <b>03 84 86 84 00</b>                      (n° unique)                 </div> Un serveur vocal interactif vous renseigne au : <b>34 00*</b>
Permis de conduire	<b>Services fermés au public le mercredi et les après-midis</b>	
Séjour des étrangers	du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 45	mardi et jeudi de 9h à 11h45
Echange de permis de conduire étranger	Le vendredi de 9 h 00 à 11 h 30	-
Autres services	du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 30	du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 30

## Vous souhaitez nous écrire :

<b>courrier postal</b>	PRÉFECTURE du JURA 8, rue de la Préfecture 39030 LONS LE SAUNIER CEDEX	Nous nous engageons à répondre à vos demandes d'informations générales sous 15 jours ouvrés
<b>Courriel</b> (demandes d'information générale)	<a href="mailto:prefecture@jura.gouv.fr">prefecture@jura.gouv.fr</a>  via notre site internet <a href="http://www.jura.gouv.fr">www.jura.gouv.fr</a> rubrique « <a href="#">Contacts</a> »	
<b>Saisine des services de l'Etat</b> (envoi d'une demande, d'une déclaration, de documents, recours gracieux)	via la 1ère page de notre site internet <a href="http://www.jura.gouv.fr">www.jura.gouv.fr</a> , Rubrique : « Particulier, professionnel, association – Saisir les services de l'Etat »  <div style="text-align: center;">  </div>	Nous nous engageons à répondre à vos courriels sous 5 jours ouvrés

## Vous souhaitez accomplir vos démarches sans vous déplacer :

Certaines démarches administratives peuvent être effectuées depuis votre domicile. N'hésitez pas à utiliser les services mis à votre disposition :

Listes des pièces accessibles sur internet	Site internet de la Préfecture du Jura : <a href="http://www.jura.gouv.fr">www.jura.gouv.fr</a> (onglet démarches administratives sous le bandeau imagé, en haut de la page)
	Site internet officiel de l'administration française : <a href="http://www.ants.gouv.fr">www.ants.gouv.fr</a> <a href="https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/">https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/</a> <a href="https://immatriculation.ants.gouv.fr/">https://immatriculation.ants.gouv.fr/</a> <a href="http://www.demarches.interieur.gouv.fr">www.demarches.interieur.gouv.fr</a>
Information par téléphone	Standard de la Préfecture du Jura : <b>03 84 86 84 00</b> (horaires en page 2) Ou serveur vocal interactif : <b>34 00*</b> * n° payant (0,06 centime par minute soit 0,18 centime pour un appel de 3 minutes par exemple)
Envois de certains dossiers ou recours gracieux	1ère page de notre site internet <a href="http://www.jura.gouv.fr">www.jura.gouv.fr</a> , Rubrique : « Particulier, professionnel, association – Saisir les services de l'Etat » (cf image au bas de la page précédente)

### Important :

**1/ Depuis le 30 septembre 2017, les démarches ci-dessous ne sont plus traitées aux guichets classiques de la préfecture.** Vous pouvez toutefois les réaliser entièrement en ligne, sur [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) ou au point numérique de notre préfecture (accessible durant les horaires d'ouverture. Un médiateur numérique y sera présent pour vous accompagner dans la réalisation de vos démarches).

Changement d'adresse sur la carte grise,  
Déclaration de cession d'un véhicule,  
Demande de duplicata de carte grise,  
Immatriculation d'un véhicule d'occasion



**2/ Vous pouvez également réaliser les démarches administratives ci-dessous entièrement en ligne :**

- obtention d'un certificat de situation administrative simple (ou certificat de non-gage), (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1270>)
- consultation du **solde de points sur votre permis de conduire**, <https://tele7.interieur.gouv.fr/tlp/>
- **suivi de votre demande** de :
  - permis de conduire : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>
  - cartes grises : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>
- 
- demandes d'autorisations et déclarations de manifestations sportives <http://www.jura.gouv.fr/Demarches-administratives/Manifestations-sportives>



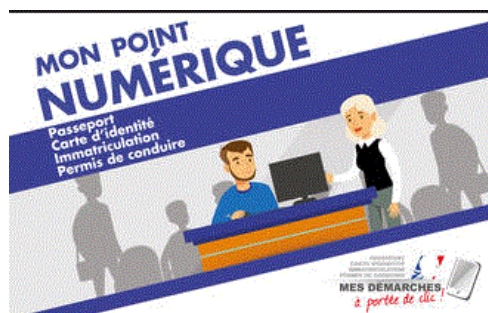
## **Vous souhaitez réaliser vos démarches depuis un point numérique**

Pas de connexion Internet ? Besoin d'aide pour réaliser vos démarches en ligne ?

Des points numériques sont à votre disposition :

— à l'accueil de la préfecture du Jura (8 rue de la préfecture),  
Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 11 heures 45 et de 14h00 à 16h30.  
Et le mercredi de 9h00 à 11h45.

— à l'accueil de la sous-préfecture de Dole (23 place sous-préfecture)  
Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 13h45 à 16h30



### **Un point numérique c'est :**

- Un ordinateur avec un accès aux sites internet dédiés aux téléprocédures
- La possibilité de scanner des documents et d'imprimer des justificatifs
- La possibilité de vous faire accompagner par un médiateur numérique

## Vous souhaitez déposer une réclamation ou une suggestion :

<b>courrier postal</b>	PRÉFECTURE du JURA Bureau de la performance 8, rue de la Préfecture 39030 LONS LE SAUNIER CEDEX	Nous nous engageons à répondre à vos réclamations / suggestions écrites sous 15 jours ouvrés
<b>courriel</b>	<a href="mailto:prefecture@jura.gouv.fr">prefecture@jura.gouv.fr</a>	
	via notre site internet <a href="http://www.jura.gouv.fr">www.jura.gouv.fr</a> rubrique « <a href="#">Contacts</a> »	
<b>sur place</b>	dans le classeur mis à votre disposition auprès de l'agent d'accueil général au rez-de-chaussée	

## Vous souhaitez obtenir un rendez-vous :

Vous pouvez solliciter un rendez-vous par courrier, courriel ou par téléphone.

Vous pouvez également solliciter un rendez vous en ligne en cliquant sur la rubrique « [Prendre un rendez-vous](#) » en première page de notre site internet (cf image ci-dessous) pour deux démarches :

1/ pour vous renseigner sur **le droit au séjour et/ou déposer un dossier de demande de titre de séjour,**

2/ pour les commissions médicales

